

Ententes de raccordement

Ententes de raccordement

- 1 L'entente de raccordement suivante a été signée en 2023 :
- 2 • Centrale aux Outardes-2 - Projet 228R, signée avec Hydro-Québec dans ses
- 3 activités de production d'électricité, le 9 février 2023.
- 4 Enfin, aucune entente de raccordement n'a été résiliée au cours de cette même année.